

COMITE DE QUARTIER DE CAMPLANIER

1278 B Chemin de Camplanier 30900 Nîmes

Tél.: 06 03 45 15 98 Mail: pdt-comité.camplanier@hotmail.com

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE Du 1er OCTOBRE 2021

Le président Claude JOURNEE remercie les personnes présentes, venues en nombre. Il rappelle les délimitations géographiques du comité de quartier, qui concerne 400 familles et compte 150 adhérents.

Il indique avoir choisi de ne plus se représenter au poste de président, après 7 années de mandat à ce poste, son attachement au quartier n'étant toutefois pas remis en cause.

Il précise que l'AG se déroulera en 2 temps. D'abord, une partie relative au bilan d'activités et aux comptes de l'association. Ensuite, un moment d'échanges et de questions avec les élus.

Le bilan d'activités a été présenté en détail dans le dernier journal « Spécial AG », diffusé avant le 3 septembre 2021, date à laquelle l'AG était prévue, mais n'a pu se tenir, pour cause de pluie. Claude mentionne également le fait que plusieurs réunions avec les élus se sont tenues dans le courant de l'année sur divers sujets, une visite du quartier a eu lieu le 20 mai en présence de Monsieur le maire.

Jacqueline SOLIA/CHAMBORODON responsable de section Yoga expose ensuite l'activité qui a repris depuis le 15 septembre, les mercredis à partir de 14h30 dans la salle de La Cigale, pour 14 pratiquants.

Puis Jean-Pierre PARNEIX présente l'activité de la section Randonnée qu'il anime. 15 sorties ont pu avoir lieu malgré le contexte Covid, à la journée le jeudi, pour un nombre de participants de 15 à 20. Deux séjours ont du être annulés, mais celui prévu en Corse a pu se dérouler : 26 personnes y ont participé.

L'activité de la saison à venir sera confortée à la demande des marcheurs, avec 22 sorties programmées. Jean-Pierre évoque également la formation suivie par 4 personnes du groupe, ce qui devrait lui permettre d'être secondé. Il remercie en fin le comité de quartier pour son soutien, notamment pour les actions menées en faveur du village de Lapcha au Népal.

Le compte rendu d'activités ainsi présenté est soumis au vote de l'assemblée et approuvé à l'unanimité. Il en est du même du rapport financier, également présenté en détail dans le dernier journal, Claude ayant néanmoins rappelé que les dépenses et recettes se sont équilibrées pour un montant total de 4754 euros.

Concernant le renouvellement du conseil d'administration, démissionnaire chaque année dans sa totalité, 4 nouvelles candidatures ont été recueillies. Il s'agit de Mesdames Océana CHALLANCIN, Stéphanie CHATELET de Messieurs Raphaël FACCHINI et Nicolas CALVET. La plupart des membres actuels du bureau ont par ailleurs demandé le renouvellement de leur mandat . Sans aucune opposition ou abstention, le vote qui suit permet d'élire à l'unanimité les 14 personnes composant le nouveau conseil d'administration.

Vient ensuite le moment d'échanges et de questions avec l'assemblée, les élus ayant rejoint l'assemblée. Sont présents :

Monsieur Julien PLANTIER, 1^{er} adjoint de la ville de Nîmes,

Madame Claude DE GIRARDI, en charge à la ville de Nîmes de la mobilité, de la circulation et de la gestion du risque inondation,

Monsieur Jean-Luc CHAILAN, maire de Caveirac, élu communautaire à Nîmes Métropole, Monsieur Jean-François DURAND-COUTELLE, maire de St Génies de Malgoires, élu communautaire à Nîmes Métropole,

En préalable, Monsieur Julien PLANTIER remercie Claude JOURNEE pour son action en tant que président du comité de quartier, lien indispensable pour les élus avec les habitants.

La première question concerne les abords de la RN106, qui pourraient être aménagés pour la circulation des piétons et des vélos, et permettre des liaisons douces entre les quartiers, notamment avec Castanet et ses commerces. Monsieur PLANTIER répond qu'un nettoiement est effectué chaque année à l'occasion de l'Urban Trail, mais que le foncier dépend en grande partie de l'Etat, s'agissant d'une route nationale. Il précise que son courrier adressé sur ce sujet au service Foncier de la DIRMED est resté sans réponse.

Claude complète ces propos en évoquant sa rencontre récente avec Madame Françoise DUMAS, députée de la circonscription, pour essayer de faire avancer le dossier d'utilisation des délaissés de la route nationale qui, de surcroît, pourraient permettre d'améliorer les conditions d'accès et de sortie du chemin de camplanier sur la RN 106.

Une habitante poursuit en évoquant l'idée d'aménager, le long de cette RN, des parkings, avec des liaisons vers la ville que des navettes pourraient assurer, comme cela se pratique souvent aux abords des centres-villes. Madame Claude DE GIRARDI lui répond que la configuration des lieux ne semble guère adaptée. Et que la maîtrise foncière, de toute façon, n'est pas assurée.

Une demande est présentée ensuite pour prolonger le tout à l'égout dans la partie haute du chemin. Monsieur Jean-François DURAND-COUTELLE répond que le secteur est classé, au zonage d'assainissement, non collectif. Il propose néanmoins que, sur la base d'une sollicitation du comité de quartier, il demande aux services de Nîmes Métropole d'engager une étude de faisabilité d'une telle extension du réseau d'assainissement collectif.

Un autre habitant évoque les difficultés rencontrées pour raccorder son habitation au réseau en place de tout à l'égout. S'agissant d'un dossier particulier, de surcroît d'une difficulté rencontrée très récemment, il est invité à laisser ses coordonnées au représentant de NM pour qu'une réponse des services lui soit apportée rapidement.

Une personne de la « Traverse du hameau » évoque alors la demande des propriétaires de la voie privée pour que celle-ci soit intégrée au domaine public communal, ce qui a pour l'instant été refusé par la municipalité, alors que le réseau de tout à l'égout sous cette voie aurait permis de nouveaux raccordements. Monsieur Julien PLANTIER, qui ignorait cette précision, proposera le réexamen de cette demande de classement de voie dans le domaine public communal.

Remarque est ensuite faite du mauvais entretien des espaces dédiés aux piétons longeant le cadereau, parfois bordés par une bordure qui ne permet pas aux balayeuses d'intervenir. Monsieur Julien PLANTIER répond que ce nettoiement doit être fait, que la manière de procéder ainsi que la fréquence sera examinée avec les services concernés.

Un riverain demande, concernant le secteur en amont du hameau évoqué ci-avant, de rebaptiser le chemin historique « chemin haut de camplanier », pour une distinction plus claire avec le « chemin bas de camplanier ». Monsieur Julien PLANTIER ne voit pas d'inconvénient à cette requête, mais précise qu'une enquête doit être menée auprès des habitants concernés et que cette requête doit ensuite être portée par le président du comité de quartier.

Concernant les transports en commun, une habitante évoque l'insuffisance des bus ou taxis à la demande, notamment l'après midi, pour permettre aux enfants de se rendre à leurs activités. Elle précise que le nombre de voyages effectués doit être sous-évalué, les billets n'étant que peu validés. Elle craint le jour où des bus seront supprimés au motif d'une trop faible fréquentation. Madame De GIRARDI répond qu'elle regardera avec attention la fréquentation de la ligne concernée et indique que les utilisateurs doivent effectivement être vigilants et bien faire valider leurs voyages, pour une mesure fiable de la fréquentation. Ceci est d'autant plus important qu'une étude va être engagée pour reconfigurer le réseau, la future ligne T2 du Tram-Bus impactant la totalité des dessertes du réseau de bus. Elle précise qu'une concertation préalable sera menée avec les conseils de quartier sur cette reconfiguration du réseau de transport en commun.

Une personne évoque ensuite les difficultés d'accès à son domicile situé dans le passage des pinèdes. Monsieur PLANTIER connaît ce dossier et précise que l'étude est en cours. Et qu'il semble qu'un élargissement de la voie sera possible pour régler ce problème.

Un habitant poursuit l'échange en évoquant la sécurisation nécessaire du débouché sur la RN106, ainsi que les difficultés de circulation liées notamment à la grande taille des véhicules du Trambus. Il remercie la collectivité pour l'extension récente du réseau de tout à l'égout dont il a pu bénéficier et se réjouit de voir, apparemment, la fibre arriver dans son secteur.

La totalité des questions ayant été traitées, Claude JOURNEE remercie les élus pour la qualité des réponses apportées. Il rappelle à l'assemblée l'existence du « blog » de camplanier, invitant chacun à le consulter et à y laisser des commentaires. Il clôt l'assemblée générale en invitant l'assemblée au traditionnel moment de convivialité, pour lequel le service sera assuré par des élèves de l'école hôtelière Vatel!

Monsieur Julien PLANTIER prend alors la parole pour remercier une nouvelle fois Claude JOURNEE pour son action en tant que président et lui remet, au nom de la municipalité, une décoration : le fameux clou de la ville de Nîmes!!

Pour le conseil d'administration Le Président

Mathieu SALIN